

Le Conseil d'État a renforcé sa politique sportive vaudoise avec un contre-projet ambitieux : déploiement des 60 actions



Le sport occupe une place essentielle dans la vie des Vaudoises et des Vaudois. Facteur de santé, d'éducation et de cohésion sociale, il rassemble chaque jour des milliers de personnes dans les clubs, les écoles ou les infrastructures communales. Cette vitalité repose sur l'engagement conjoint du Canton, des communes, des associations et de nombreux bénévoles.

Publié le 16 mars 2026

Afin de renforcer durablement cet écosystème et en réponse à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! », le Conseil d'État a élaboré un contre-projet en faveur du sport. Approuvé par le parlement en 2025, le contre-projet recense plus de soixante nouvelles actions concrètes mises en œuvre dès 2026 et ss. Celles-ci permettront de consolider les bases du sport vaudois et d'accompagner les communes dans leur rôle central pour favoriser l'accès à l'activité physique pour toutes et tous.

Plusieurs priorités guideront cette politique. Le soutien au sport des jeunes sera renforcé, notamment à travers les camps scolaires. Le Canton entend également soutenir davantage la relève et le sport de performance, en accompagnant les entraîneuses et entraîneurs ainsi que les centres régionaux de performance.

Le contre-projet poursuit le soutien aux manifestations sportives et le développement des projets favorisant le sport et la santé, et renforce l'accompagnement des clubs et du bénévolat grâce à un centre de compétences en collaboration avec Sport Vaud. Un crédit de 80 millions est prévu pour les manifestations sportives de grande envergure.

Au-delà de la pratique sportive, le canton de Vaud occupe une place centrale dans le sport international. Il accueille sur son territoire le Comité International Olympique (CIO) ainsi que de nombreuses fédérations sportives internationales (59), faisant de la région lausannoise la capitale olympique. Cette présence contribue fortement au rayonnement du canton et à l'émergence d'un véritable écosystème de l'économie du sport, réunissant fédérations, entreprises, start-ups et centres d'innovation. Le Canton entend poursuivre le développement de cet écosystème, véritable moteur d'innovation, d'emplois et de collaborations pour les entreprises.

Enfin, la question des infrastructures sportives demeure centrale. Un inventaire cantonal permettra d'identifier les besoins futurs, en complément du crédit-cadre de 150 millions destiné à soutenir la construction et la rénovation d'équipements aux côtés des communes.

À travers ces mesures, le Conseil d'État souhaite poursuivre le développement d'un sport accessible, dynamique et porteur de valeurs pour l'ensemble de la population vaudoise.

Christelle Luisier Brodard,

Présidente du Conseil d'Etat, Cheffe du département des finances, du territoire et du sport (DFTS)